



SAINTE-EULALIE DE CERNON

Procès verbal du conseil municipal

Mardi 28 février 2024

Présents : Le Maire CADENET Thierry, CRISTOL Bastien, CROLY-LABOURDETTE Hélène, FORESTIER Yoann, FROMOND Marianne, GENIEZ Victorien, GLANDIERES Florian.

Absents : VIALA Philippe (procuration à T Cadenet), VINAS Marie-Laure, TULSA Yoann

Secrétaire : FROMOND Marianne

La séance est ouverte à 18H30.

ORDRE DU JOUR

1. Délibération d'adoption des tarifs de location (salle multi-activités)

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs suivants :

Journée entière // 2 jours

Particuliers Saint-Eulaliens *: 100€ // 200€

Particuliers Non Saint-Eulaliens : 200€ // 500€

Forfait Mariage (vendredi au lundi midi) :

Particuliers Saints Eulaliens* : 300€

Particuliers Non Saint-Eulaliens : 700€

* « Saint-Eulaliens » : habitants ou contribuables du village

=> Associations de la commune / collectivités publiques : GRATUIT

=> En option : location de la petite salle : 50€/jour et 100€/week-end

=> Consommation électrique à la charge du locataire

=> Caution de 2 000€, ménage à la charge du locataire

2. Création d'un emploi permanent pour le poste d'employé communal

Il est décidé de la création d'un emploi permanent pour le poste d'employé communal (35h hebdomadaire). Le poste est à pourvoir à compter du début du mois d'avril. Les candidats doivent adresser leur candidature avant le 20 mars au secrétariat de mairie.

3. Adhésion au Syndicat mixte de préfiguration « Agence d'attractivité Larzac Vallées »

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Syndicat mixte de préfiguration « Agence d'attractivité Larzac Vallées » qui a pour but de fédérer et rassembler l'Office de Tourisme, les cités templières et à terme la gestion des Zones d'activités.

4. Demande de subventions pour les travaux d'entretien 2024 de la Commanderie (DRAC Occitanie, Région Occitanie et Département de l'Aveyron)

Le Conseil Municipal adopte la délibération demandant des subventions à la DRAC Occitanie, à la Région Occitanie et au Département de l'Aveyron, pour financer les travaux de consolidation de deux linteaux au niveau de la salle des fresques de la Commanderie. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 7 013,70 € HT.

5. Questions diverses.

Recensement voirie : le Conseil Municipal fait appel à Aveyron Ingénierie pour recenser la voirie et établir un plan d'entretien.

Remplacement de l'employé communal : La municipalité recherche une personne afin de remplacer l'employé communal lors des week-ends, vacances et jours de congés notamment pour l'entretien des sanitaires et des rues. Les personnes intéressées sont priées de contacter le Maire ou le secrétariat de Mairie.

Agence postale : le transfert de l'agence postale sera effectif d'ici la fin du mois de mars 2024. Elle sera localisée au rez-de-chaussée de l'immeuble Bolton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.